

Annexe : Bilan de la concertation

I – Le déroulement de la concertation

Par délibération n°2012/0873 en date du 21 décembre 2012, le Conseil de Communauté a décidé d'ouvrir la concertation sur la grande salle de spectacles au titre de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Un dossier et un registre destinés à recueillir l'avis du public ont été déposés à la mairie de Floirac et à la Communauté Urbaine de Bordeaux. Le même dossier a été mis en ligne sur le site Internet de la CUB (participation.lacub.fr).

Le dossier de concertation disponible sur le site internet de la Communauté Urbaine et auprès des registres des collectivités étaient composés des documents suivants :

- ⤴ Une note de présentation du projet de grande salle de spectacles,
- ⤴ La délibération communautaire n°2012/0873 en date du 21 décembre 2012 relative au lancement de la concertation et de la procédure pour le choix du concessionnaire,
- ⤴ La délibération communautaire n°2012/0474 en date du 13 juillet 2012 relative à la définition du projet de grande salle de spectacles et la prise de compétence spécifique.
- ⤴ Un plan de situation,
- ⤴ Un plan de localisation.

Des documents complémentaires ont été versés au dossier de la concertation le 8 janvier 2014 :

- ⤴ Carnet A3 :
 - ⤴ Plan de masse
 - ⤴ Plans de niveaux
 - ⤴ Façade
 - ⤴ Coupes
 - ⤴ Perspectives
 - ⤴ Jauges
 - ⤴ Gestion des flux
 - ⤴ Schémas techniques CVC
 - ⤴ Plan d'installation de chantier
- ⤴ Carnet A3 variante :
 - ⤴ Plan de masse
 - ⤴ Plan de niveaux de toiture

Deux réunions publiques ont été organisées les 24 juin 2013 et 24 janvier 2014 afin d'informer et de recueillir l'avis du public sur le projet de grande salle de spectacles.

La clôture de la concertation fixée au 25 janvier 2013 a été annoncée par voie de presse le 10 janvier 2014.

II – Les remarques des habitants

II-1- Remarques issues du site internet et des registres communautaire et communal

L'analyse des différentes observations consignées dans l'espace dédié sur **le site Internet** de la CUB révèle des thématiques communes dans lesquelles les remarques ont été ci-dessous synthétisées :

- « **les nuisances sonores liées au fonctionnement de la salle** » : le programme de la consultation de la salle suggère de « *protéger le quartier résidentiel des nuisances visuelles et sonores liées au fonctionnement de la salle par l'intégration en son sein des locaux et espaces nécessaires au stationnement des camions dont la proximité à la scène est indispensable, que les entrées/sorties du public se fassent côté Garonne, les flux des véhicules par la rue Alfonséa* ».

Le projet retenu intègre cette recommandation puisque la cour logistique est totalement fermée et fait partie intégrante de la salle.

- « **remise en cause de la localisation de la salle de spectacle à Floirac** » : la Communauté Urbaine par délibération n°2008/0425 en date du 18 juillet 2008 a délibéré sur le principe d'implantation d'une grande salle de spectacles à Floirac. Ce choix est confirmé par le Conseil communautaire dans sa délibération n°2012/0873 du 21 décembre 2012.

- « **la visibilité dans la salle pour tous** » : il s'agissait d'un des critères de la consultation et la salle retenue répond à ce principe.

- « **impatience quant à sa réalisation** »

- « **l'accessibilité de la salle par les transports en commun, le stationnement** » : Un parc de stationnement public de 1150 places est prévu rue Alfonséa à l'ouverture de la salle de spectacles fin 2017 (phase transitoire). Puis, en phase définitive, la mise en service du pont et la requalification des quais faciliteront l'accès à d'autres parcs de stationnement, en rive gauche et sur le secteur Deschamps. La capacité du parc de stationnement rue Alfonséa sera alors portée à 650 places. Un transport en commun en site propre passera sur le pont et rejoindra la voie Bordeaux-Eymet. Des bus supplémentaires pourront être mis en service les soirs de spectacles pour privilégier les déplacements en transports en commun.

- « **une salle très coûteuse** » : Le coût de la salle correspond à la fourchette basse des prix de ce type d'équipement. Par ailleurs, du fait de la procédure choisie, La Cub ne supporte pas l'intégralité du coût de construction de cet équipement.

- « **Une grande salle de spectacles pouvant accueillir des corridas et ainsi perpétuer la tradition taurine dans l'agglomération** » : le programme de la grande salle dans le cadre de la consultation n'a pas prévu ce type de représentations.

Une remarque a été inscrite après le 25 janvier 2014 et est donc hors délais.

Trois personnes ont fait part de leurs observations sur **le registre communautaire** : deux remarques portent sur la thématique de la tradition taurine, ci-dessus évoquée, la troisième est relative au souhait d'avoir un parc qui mettrait en valeur la salle de spectacles.

Sur **le registre communal**, aucune remarque n'a été consignée.

II-2- Contributions issues des réunions publiques

Les éléments de réponse ont pu être apportés en séance, les compte-rendus complets des réunions publiques sont annexés au présent bilan.

Pièces jointes :

- Contributions issues du site Internet <http://participation.lacub.fr/>
- Observations portées aux registres de concertation déposés à la Communauté Urbaine de Bordeaux
- Compte-Rendus des réunions publiques du 24 juin 2013 et 24 janvier 2014.

Réunion de concertation du 24 juin 2013

La ZAC des Quais : modification du dossier de création et la grande Salle de spectacle

Il est rappelé tout d'abord par la modératrice que cette réunion de concertation a deux objets : la modification du dossier de création et la salle de spectacles.

Jean Baptiste Rigaudy, Directeur de l'urbanisme à la CUB, présente les modifications apportées au dossier de création..

Quelques dates clés :

1993 : création de la ZAC des Quais, un site d'activités.

2001 : premier dossier modificatif introduisant de la mixité activité/logements (1 300).

2006 : deuxième dossier modificatif faisant évoluer la programmation de logements (955) des équipements publics (un groupe scolaire et une salle de spectacles) et des espaces publics.

2013 : troisième modification proposée, liée à l'extension du périmètre de la ZAC (de 43 à 45 ha), à l'évolution du programme de constructions (de 955 à 1 600 logements, 38 000 m² d'activités, 10 000 m² de bureaux,) et des équipements publics (un gymnase sur l'îlot J, la réalisation d'un parvis entre la grande salle et l'îlot M2, la création d'une liaison douce reliant la ZAC au Parc du Castel..).

Puis l'architecte coordonnateur de la ZAC Dominique Petermuller présente la ZAC et le contexte urbain dans lequel doit s'inscrire la grande salle où comment associer la ville douce à un quartier métropolitain.

La grande salle sera conçue de manière à limiter l'impact de son fonctionnement sur le quartier, tant au plan de l'acoustique qu'à celui des nuisances générées par les phases d'installation et de départ des équipes de spectacles, ou la collecte des déchets à la suite des manifestations.

Quatre recommandations prévalent à sa conception :

Magnifier le site de la Garonne la grande salle ponctuera le paysage du fleuve au droit du nouveau pont d'un espace public majeur et d'un quartier résidentiel en construction. Sa qualité volumétrique, sa texture et sa couleur, son éclairage de nuit jalonnent la nouvelle façade urbaine qui s'étend en vis-à-vis et dans la continuité de la ville historique, classée au patrimoine mondial de l'humanité.

Veiller à la qualité de l'architecture sur l'ensemble des faces de l'équipement car l'interposition entre la salle et le quartier d'espaces de services et de stationnement divers serait préjudiciable à son image et à celle d'un quartier habité, dont l'environnement invite à la promenade dans la ville douce. L'ensemble des espaces de service nécessaires au fonctionnement de la grande salle, à l'exception de l'éventuelle cour d'accueil du public, devront être situés à l'intérieur d'une Enceinte.

Un Parvis d'au moins 2 000 m² viendra compléter le dispositif. Ce parvis sera, autant que faire se peut, positionné côté Garonne.

Protéger le quartier résidentiel des nuisances visuelles et sonores liées au fonctionnement de la salle par l'intégration en son sein des locaux et espaces nécessaires au stationnement des camions dont la proximité à la scène est indispensable. De même, les containers à déchets trouveront place à l'intérieur de bâtiment dans des locaux ou des espaces de service inclus dans l'enceinte, accessible aux camions de levage afin d'éviter toute présence et circulation de container sur l'espace public. Les accès et sorties des camions seront disposés impérativement avenue Jean Alfonséa.

Et enfin le président de la CUB, Vincent Feltesse présente le projet de la grande salle de spectacles.

La nouvelle salle de spectacle, aura pour vocation d'accueillir les grands spectacles en tournée en France, qu'il s'agisse de spectacles de variétés au sens large ou sportifs. La jauge maximale de la salle projetée est de 10 000 spectateurs (dont 6500 assises).

Le futur concessionnaire aura pour mission d'assurer la conception, le financement, la construction et la maintenance de cette salle. Il sera rémunéré par le droit d'exploitation de la salle.

Au delà de ses qualités architecturales, la salle devra présenter une grande qualité acoustique, devra être accessible pour tous et par tous, présenter un confort d'assise et de confort visuel.

L'appel à candidature pour la consultation de la concession de travaux publics a été lancée le 4 janvier 2013. Le choix des candidats admis à concourir a été fait le 22 mars 2013 et le dossier de consultation a été transmis aux trois candidats le 28 mars 2013.

Trois candidats ont répondu à la consultation. Il s'agit :

- 4A architecte (mandataire) / Safran Immobilier pour la promotion / Bordeaux Communication Développement / Harribey Construction associé à NGE / Egis Bâtiment pour la maîtrise d'oeuvre technique,
- Lagardère Unlimited (mandataire), exploitant de la salle avec Bouygues Energies et Services pour la maintenance / DV Construction / maîtrise d'oeuvre assurée par Rudy Ricciotti,
- Vega (mandataire) exploitant de la salle avec COFELY pour la maintenance / SEG Fayat et SPIE Batignolles / maîtrise d'oeuvre assurée par les agences Chabanne et partenaire,

La remise des offres initiales est fixée au 16 juillet 2013.

Les négociations auront lieu en septembre et octobre 2013. La remise des offres définitives est fixée au 18 novembre 2013. Le choix du lauréat sera effectué fin décembre 2013.

La durée des travaux est estimée entre 1,5 à 2 ans.

L'ouverture de la salle est prévue pour septembre 2017.

Puis le dialogue s'instaure avec la salle.

Les nuisances sonores font parties des inquiétudes des riverains. C'est pour cela que le programme de la consultation de la salle suggère que les entrée/sortie du public se fassent côté Garonne, les flux des véhicules se faisant par la rue Alfonséa.

Une remarque est faite sur la hauteur des bâtiments. Il est rappelé que la hauteur maximale ne peut être atteinte que sur 10% de la surface d'un îlot.

L'association de défense des coteaux floiracais s'étonne que les tours soient démolis dans le

quartier Libération et qu'elles soient reconstruites sur la ZAC.

La salle de spectacles sera-t-elle desservie par les transports en commun pour minimiser les flux de véhicules ? Effectivement un transport en commun en site propre est prévu, dans le cadre du bouclage des boulevards. Il viendra s'inscrire dans la continuité du pont Jean Jacques Bosc.

Les commerces et locaux en pieds d'immeubles sont vides. Cette question est une préoccupation. Elle est examinée notamment avec l'accroche de ce nouveau quartier avec le centre bourg, qui ne devra pas assurer de la concurrence aux commerces existants mais apporter une offre complémentaire.

Un locataire d'une résidence Domofrance estime que son loyer est trop élevé (800€ pour un T4). Il lui est répondu que le montant des loyers est encadré par la loi, qu'il est lié à la surface de l'appartement et non pas au fait qu'il soit dans la ZAC des quais.

Une habitante du centre bourg s'inquiète de l'extension de la ZAC vers le nord, par l'intégration de propriétés entre la rue Jules Guesde et Gaston Cabannes. Il s'agit d'affirmer l'accroche avec le centre bourg. Il n'y aura pas d'expropriation. Une liaison piétonne sera réalisée entre la ZAC et le castel via la rue Gaston Cabannes.

Il est salué la générosité des espaces verts sur le quartier mais le manque de jeux pour les enfants est souligné, le plus proche étant celui du Parc du Castel. Il est indiqué que la cour d'école pourrait être ouverte au public en dehors des horaires scolaires.

Un habitant exprime son regret de ne pas voir le « geste architectural » de la future salle. A ce stade de la consultation, les équipes travaillent, elles remettront leurs propositions le 18 juillet. Cela étant, il n'est pas possible de montrer des images tant que le lauréat n'est pas choisi.

Les friches actuelles sur la ZAC donnent une certaine ambiance de nature. Des espaces moins travaillés seront-ils envisagés ? La préservation des masses boisées sur la voie Eymet (qui font écran avec la résidence Gaston Cabannes), des fossés vont dans ce sens. Une étude biodiversité a mis en avant toute la richesse du lieu.

C'est l'esprit du futur plan guide qui sera présentée à la rentrée.

Il n'y a pas de calendrier pour la voie Eymet pour l'instant. Un transport en commun en site propre y passera. Un habitant préfère privilégier le tramway comme transport en commun. Il est répondu que le coût d'1km de tramway est de 25 millions d'euros. Il faudrait donc 40 000 voyageurs par jour pour amortir ce mode.

Il est mis en avant la vitesse excessive des véhicules.

Il sera prévu un parking de 1150 places à proximité de la salle dans une phase provisoire (jusqu'à la mise en service du pont), puis de 650 après sa mise en fonctionnement en 2018. A ce jour on ne connaît pas le prix du stationnement.

Réunion de concertation du 24 janvier 2014

La grande salle de spectacles

Monsieur le Maire de Floirac accueille l'ensemble des participants à cette dernière réunion de concertation pour la présentation du projet retenu dans le cadre de la mise au point du contrat de la grande salle de spectacles. Il se félicite du choix du projet, qui permet d'accueillir une salle de spectacles dans un site habité grâce à la couverture intégrale de la cour logistique.

Madame Cartron, sénatrice, vice présidente de La Cub, qui a présidé la commission spéciale sur la grande salle, rappelle que le choix du projet qui est présenté s'est fait à l'unanimité, tant de par ses qualités esthétiques, acoustiques, par sa polyvalence dans les spectacles et les jauges mais aussi par la volonté de développer la scène locale notamment en consacrant 1% du chiffre d'affaires à des projets locaux liés à la culture et au sport.

Puis le groupement Lagardère, DV construction présente leur projet de grande salle de spectacles.

Le dialogue s'instaure ensuite avec la salle.

- Une personne demande si la salle de spectacles portera un autre nom que « grande salle de spectacles ».

L'équipe répond qu'effectivement ce nom est provisoire, ils y réfléchissent, en lien avec La Cub. Il se peut qu'ils aient recours au naming.

- La polyvalence de la salle est appréciée et à ce titre il est demandé si des corridas pourront s'y tenir.

Un courrier a été remis au groupement, qui réfléchit à cette demande. Mais organiser des corridas est très complexe, il faut une salle d'opération, permettre l'accueil des animaux dans de bonnes conditions. Aujourd'hui la salle n'est pas dimensionnée pour ce type d'activités.

- Un riverain s'inquiète de la capacité de stationnement avant l'arrivée du pont Jean-Jacques Bosc.

Un parc de stationnement public de 1150 places est prévu rue Alfonséa à l'ouverture de la salle de spectacles fin 2017 (phase transitoire). Puis, en phase définitive, la mise en service du pont et la requalification des quais faciliteront l'accès à d'autres parcs de stationnement, en rive gauche et sur le secteur Deschamps. La capacité du parc de stationnement rue Alfonséa sera alors portée à 650 places. Des bus supplémentaires pourront être mis en service les soirs de spectacles pour privilégier les déplacements en transports en commun.

PARTICIPATION.LACUB.FR

Le site des concertations des projets de la Communauté urbaine de Bordeaux

> Grande salle de spectacles

Concertation

CUB, TERRE DE PATRIMOINE RECONNU ET CLASSÉ

par **Dimitri**

26/ 01/ 2014 - 16h36

La tauromachie, qu'on l'aime ou pas, est ancrée à la région de Bordeaux, depuis une époque ou personne n'est assez vieux pour en témoigner sur cette concertation.

Et elle survivra quoi qu'il arrive de par la passion quelle génère de tous temps à jamais, il va de soi qu'il faut un lieu pour l'accueillir.

L'aficion du Médoc

Peña Taurine Cissacaise

AFICION

par **aficion**

25/ 01/ 2014 - 14h36

Je prend acte à la suite des positions gênées des représentants du groupe Lagardère lors de la réunion de concertation du vendredi 24 que la ville de Floirac, après avoir adhéré à l'union des villes sous les mandats des 3 précédents maires ne sera plus une ville taurine et ceci à la grande joie des anti taurins dont je note encore une fois la violence des propos sur ce site et la désinformation.

DONT ACTE.

Pour autant j'aurais aimé que la question de l'organisation de tels spectacles ait pu faire l'objet d'une décision en amont. Le fonctionnement d'une société démocratique doit pouvoir aborder toutes les questions et je mesure mieux à travers de cette expérience les blessures provoquées par l'ignorance feinte.

CORRIDA À FLOIRAC ???

par **gracia**

25/ 01/ 2014 - 14h31

Le manque de compassion envers les autres espèces fait perdre son humanité à l'hommecf Victor Hugo, Gandhi, Leonard de Vinci, Tolstoï, Monod , Chopin .et tellement d'autres hommes célèbres et sensibles (mais çà, bien sûr, çà ne vous parle pas, à vous, peuple barbare aficionados !)

UN BEAU PROJET

par **Les amis de la Peña GOYA de Floirac**

24/ 01/ 2014 - 14h01

Nous connaissons bien l'histoire tauromachique importante que notre région a connue par le passé. Au cours des deux derniers siècles de nombreuses plazas ont vu le jour dans Bordeaux ou ses alentours, asseyant ainsi une forte tradition taurine à laquelle le monde des aficionados est très attaché. Durant une vingtaine d'années , de 1987 à 2006, c'est sur la commune de Floirac que nous avons vu défiler un nombre important de paseos présentant les plus grands maestros et élevages du moment. Aujourd'hui encore dans le monde taurin, l'identité de la Ville de Floirac reste fortement liée à l'image de la tauromachie. Très attachée à la tradition taurine qu'a connue la commune, nous considérons que pour tous les aficionados et le public taurin, il serait dommage que la région bordelaise perde sa place taurine.

Malgré les non-réponses à nos courriers adressés ces dernières années à nos élus, le monde des aficionados de la région espèrent toujours que ces derniers en tant que responsables faciliteront et aideront le futur gestionnaire de ce projet à avoir la possibilité d'y organiser des spectacles taurins.

Cette grande salle de spectacles est un formidable projet pour la grande agglomération et elle est peut-être l'ultime opportunité pour y perpétuer la tradition taurine très ancienne sur la région bordelaise.

GRANDE SALLE DE SPECTACLES : DE TOUS LES SPECTACLES ?

par **JLG**

24/ 01/ 2014 - 09h33

Habitant Floirac depuis de nombreuses années je ne peux que me réjouir de la construction d'un site dédié aux spectacles comme je me suis désolé à l'époque de la disparition des arènes qui constituaient elles aussi un site de spectacles. Oui à ce site nouveau mais que toutes les formes d'expression y aient droit de cité, la musique, la danse, le sport, etc...mais aussi une partie intégrante de notre culture : la tauromachie.

PAR OÙ LES TOROS VONT ILS ENTRER ?

par **melocoton**

21/ 01/ 2014 - 23h12

Je suis devenue aficionada un printemps de 1995, dans les arènes de Vic Fezensac, par la grâce de la muleta de César Rincon et la force d'un toro de Barcial. Alors résidente à Bordeaux, mon aficion naissante a pu tout naturellement s'épanouir à l'occasion des corridas bi annuelles organisées dans les arènes de Floirac. C'est donc avec une infinie tristesse que j'ai assisté au démantèlement de ces arènes, contre l'assurance faites aux aficionados que les corridas reprendraient sur le territoire de la CUB, dès l'érection de la grande salle de spectacles. J'ai naturellement suivi, avec intérêt, les multiples rebondissements qui ont accompagné les différents projets et j'ai rapidement compris que les corridas n'avaient jamais été conçues comme une donnée devant être intégrée à la construction de cette salle. Mais je ne suis pas qu'aficionada. C'est l'enseignement en lycée qui me permet, occasionnellement, l'été venu, d'assister à quelques corridas. La pensée de Tocqueville occupe une place de choix dans cet enseignement. Et je suis souvent à la recherche d'exemples percutants pour illustrer les concepts centraux de tyrannie de la majorité et de despotisme démocratique dans la pensée de cet auteur. La duplicité des discours tenus aux aficionados me semble illustrer parfaitement la notion de despotisme démocratique ; à savoir que les affaires publiques ne sont plus laissées à l'appréciation des administrés, mais gérées par une classe d'hommes politiques professionnels qui gouvernent sans en référer aux citoyens. Plus grave, c'est à la tyrannie de la majorité qu'est confrontée la communauté des aficionados. Au motif que cette communauté représente une minorité, ses arguments font l'objet, au mieux d'indifférence, au pire, de mépris. J'ai donc fait un deuil amer sur la tenue de corridas sur le territoire de la CUB. Je regrette seulement, qu'à l'heure de détruire les arènes de Floirac, construite à force de courage politique, les décisionnaires n'aient pas fait preuve du même courage en admettant simplement, que la corrida sur ce territoire était devenue trop polémique et faisait obstacle à leurs intérêts personnels.

UNE NECESSITÉ BIEN COÛTEUSE !

par **hiram**

21/ 01/ 2014 - 15h10

Une grande salle pourquoi pas....mais j'avais cru comprendre, mal à postériori, que le nouveau stade et la réfection du Palais des Sports plus l'auditorium suffisaient pour accueillir manifestations sportives et culturelles....

Bien, Monsieur Feltesse décide de faire une salle, à Floirac. Il y a le problème des accès et du stationnement mais surtout du prix ! Monsieur Feltesse a retenu le plus cher des trois projets en compétition ! Une aberration !

Mais avec l'argent du contribuable, pourquoi se priver ?!

ENFIN UNE GRANDE SALLE DE SPECTACLE, MAIS COMMENT Y ACCÉDER ?

par **mascaret**

19/ 01/ 2014 - 16h04

Je suis fort surpris du lieu de cette salle.

En effet les jours de spectacles comment les personnes de la CUB vont accéder à cette salle ?

Pas de tram à coté, des transports en commun presque inexistants.

Cela va inciter les personnes à reprendre leur voiture.

Je ne vous dit pas la panique sur le nouveau pont J J Bosc. ou sur la rocade aux sorties de Bègles et Floirac

Sachant qu'une salle de spectacle attire des personnes de la région, celles ci arrivent en voiture sur l'agglomération.

Ou se garer ?

L'expérience actuelle montre que des personnes qui vont au stade ou à la foire se garent avec leur véhicule, dans les parc relais existants et prennent le tram.

Là ce la ne sera pas possible .

Vite programmer des transports en commun digne d'une grande agglo pour accéder à cette salle car l'image de notre agglo sera écornée

UNE SALLE DE SPECTACLE DIGNE DE CE NOM

par **Hendrix33**

12/ 11/ 2013 - 20h34

Il serait temps que Bordeaux soit doté d'un zénith, une véritable grande salle de spectacle polyvalente.

SALLE DE SPECTACLES : QUAND ?

par **sebou**

30/ 05/ 2013 - 22h44

Bonjour,

Cette salle est plus qu'intéressante, mais il serait bien qu'elle se construise un jour, non parce que là, j'ai l'impression qu'on rattrape un retard phénoménal par rapport aux agglomérations semblables à la CUB.

La culture est en manque à Bordeaux.. On fait comme on peut, malheureusement, puis la patinoire est malheureusement mal placée, avec des places de parking presque inexistantes..

Alors zénith, aréna ou zénith aréna ?

10 000 places ?

Parking gratuit ?

l'emplacement choisi est idéal, en revanche, avec le futur pont Jean-Jacques Bosc.

LIEU DE LA NOUVELLE SALLE DE SPECTACLE

par **mascaret**

17/ 05/ 2013 - 14h20

Je trouve le lieu de cette nouvelle salle de spectacle complètement aberrant

pourtant j'habite Bègles.

Quels seront les transports en commun desservant ce lieu de Floirac

Ou vont se garer les personnes venant en voiture des communes autour de Bordeaux ?

A bordeaux lac il y a

2 lignes de tram

des parking

des accès depuis la rocade.

Ce lieu serai plus judicieux

VISIBILITÉ POUR HANDICAPÉ

par **Jpfox33**

28/ 04/ 2013 - 19h45

C'est très bien qu'une salle de spectacle digne de ce nom verra le jour à bordeaux. J'espère que la visibilité pour les personnes handicapés d'un spectacle ou d'un concert ne sera pas la même que celle de la patinoire qui ne nous permet pas de profiter de près du spectacle. Nous sommes à l'opposé de la scène, si loin qu'une personne malvoyante ne profite pas du spectacle. À bon entendeur...

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

VILLE DE FLOIRAC

Projet de grande salle de spectacles

REGISTRE DE CONCERTATION

21 Janvier 2014.

Le projet de grande salle de spectacle est destiné à répondre de manière complémentaire à des besoins culturels. Les configurations et les équipements devront permettre d'accueillir des spectacles de types et de formats variés -

ces éléments permettent de demander que cette salle puisse également accueillir des spectacles féminins -

Bardonia et son agglomération sont des territoires de traditions féminines bien implantés depuis longtemps. La dernière réunion des amies de Elaine (1987-2006)

doit être complétée par la possibilité d'organiser à nouveau des spectacles féminins

dans le cadre bardoniais. Le projet permet et même de l'induire. Ce sera une manière de répondre à la demande de diversifier ce territoire qui doit porter le projet; un public croisé pour la culture féminine, plusieurs associations féminines s'attachent de cette implantation.

~~_____~~

2

21 Janvier 2014

Sous l'impulsion de M. DARRIET, ancien maire de Floirac et avec le soutien de nombreux élus locaux de toutes sensibilités politiques, les aficionados de l'agglomération bordelaise et plus largement du Sud Ovest ont pu bénéficier pendant plus de 20 ans d'un équipement public leur permettant de vivre une passion, serait elle mineuritaire, expressément autorisée par la loi.

Lors de la restructuration du quartier des arènes impliquant la fermeture de cet équipement, il avait été expressément convenu entre la communauté des aficionados et les pouvoirs locaux :

- dans un 1^{er} temps que des arènes seraient reconstruites à proximité (projet Victoriano del)
- dans un 2^e temps que le futur équipement culturel multifonctionnel permettrait l'organisation de spectacles taurins dits à l'espagnole.

Alors que de telles annonces ont été renouvelées lors de derniers entretiens dont les termes n'ont pas été publiquement dévoilés compte tenu du lobby animaliste, cette même communauté des aficionados attend de vous l'organisation de ce type de spectacles.

Yonique Lafour.

531a Rue Gimé de los Rios
33800 BORDEAUX

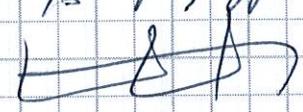
le 22 janvier 2014

le 23 janvier 2014

le 24 janvier 2014

Entre le bâtiment et le diaphragme les poutres et la Couronne, la maquette comprend un espace plante d'arbres.

En -ie possible en large écopage à l'été de faire un parc avec une symétrie des grands jardins (les deux bords - etc) mettront en valeur le bâtiment de spectacles.



A GOREMONT France

De même le parking pour les voitures sera des allées d'accès de part et d'autre du bâtiment respectivement pour accéder en valeur le bâtiment.

clôture le vendredi 24 janvier 2014.